
Goûter sans déchet Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Communauté de Communes de Serre-Ponçon - Régie SMICTOM Serre



Auteur :

Pôle déchets - ZA de Pralong

5200 Embrun

[Voir le site internet](#)

Hélène Revel

h.revel@smictom05.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE



La Régie SMICTOM Serre-Ponçon mène de nombreuses interventions scolaires. L'enjeu est d'éduquer les plus jeunes à la prévention des déchets : le tri, la valorisation et le recyclage, le compostage et le devenir de chaque déchet. Le gaspillage alimentaire est une autre thématique abordée. Pour l'ensemble de ces thèmes, le goûter représente un excellent angle d'approche.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

A terme, cette animation amène les élèves à se questionner sur la production de déchets à leur échelle :

- Quel type de déchet produit le goûter d'une classe ?
- Sont-ils recyclables, compostables ?
- La quantité est-elle adaptée ?
- S'il y en a trop, le goûter sera-t-il consommé plus tard ?

Résultats quantitatifs

En général, après les deux goûters nécessaires au bon déroulement de cette animation, on constate un changement du type de déchet majoritairement produit par le goûter. En effet, le premier goûter produit généralement plus de déchets non recyclables. Après le deuxième, une part plus importante d'élèves ont amené un goûter produisant des déchets recyclables, compostables et pour certains dans des boîtes réutilisables.

MISE EN OEUVRE

Planning

Cette animation nécessite trois interventions dans chaque classe concernée :

- Une première, permettant de poser les bases de la gestion des déchets (définition, tri et recyclage, réduction des déchets, enfouissement)
- Une deuxième, au cours de laquelle le premier goûter est organisé. Les déchets produits sont ensuite classés par leur potentiel de valorisation (non recyclable, recyclable, compostable, réutilisable). Les élèves sont invités à réfléchir à des solutions leur permettant de réduire les déchets produits par leur goûter
- Une troisième, pendant laquelle un deuxième goûter est organisé, pour constater si une prise de

conscience s'est opérée et si les solutions évoquées ont été mises en oeuvre par les élèves.

Moyens humains

Un agent de la Régie SMICTOM Serre-Ponçon en charge des animations (3 x 1h), et de leur préparation

Moyens financiers

Coûts liés au poste de l'agent en charge des animations

Moyens techniques

- Un véhicule de service
- Petit matériel de prévention

Partenaires mobilisés

Ecoles du territoire

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Très facilement reproductible.

Difficultés rencontrées

Au terme de cette animation, une boîte à goûters a été offerte à chacun des élèves, afin qu'il puissent à l'avenir transporter leurs goûters sans qu'ils ne s'écrasent.

Pour les prochaines interventions, ce seront des gourdes aluminium qui seront distribuées, pour que les élèves n'utilisent plus de bouteilles en plastique.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | JEUNESSE | GASPILLAGE ALIMENTAIRE | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | CAMPAGNE D'INFORMATION | EMBALLAGE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Décembre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Bernard VIGNE

bernard.vigne@ademe.fr

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur